



Extrait du registre des décisions

Bureau du 25 octobre 2018

n° 154-18

Objet : RD - Avenant à la convention de mandat conclue avec la SEM des Bauges

- date de convocation le 19 octobre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-cinq octobre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Baldoph, centre socioculturel du Pré Martin, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Jean-Luc Berthalay

Challes-les-Eaux

Daniel Grosjean

Chambéry

Josiane Beaud - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Alexandra Turnar

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Les Déserts

Michel André

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochoix

Thoiry

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Marc Chauvin à Daniel Rochoix - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Pierre Duperier à Annick Bonniez - de Christian Gogny à Michel Dyen - de Marie Perrier à Jean-Pierre Fressoz - de Benoît Perrotton à Sylvie Koska

- conseillers excusés : 15

Jean-Pierre Beguin - François Blanc - Stéphane Bochet - Driss Bourida - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Florence Vallin-Balas

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 25 octobre 2018

délibération n° 154-18

objet **RD - Avenant à la convention de mandat conclue avec la SEM des Bauges**

Xavier Dullin, président, indique que Grand Chambéry a, par convention de mandat approuvée par décision du Bureau du 27 septembre 2018, chargé la SEM des Bauges d'opérations d'investissement d'urgence compte tenu du fait que le SAGAM ne pouvait pas engager de dépenses suite au jugement de la Chambre régionale des comptes saisie par le Préfet.

Au titre de la compétence optionnelle du Syndicat mixte des stations des Bauges institué par arrêté préfectoral du 11 octobre 2018, ce dernier reprend les engagements de Grand Chambéry à l'égard de la SEM des Bauges.

Il est donc proposé de conclure un avenant à la convention pour acter le remplacement de Grand Chambéry par le Syndicat mixte des stations des Bauges.

Vu la décision du Bureau n° 133-18 du 27 septembre 2018,

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu les statuts du Syndicat mixte des stations des Bauges,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau les conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Jean-Marc Léoutre ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : approuve l'avenant à la convention de mandat avec la SEM des Bauges,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer l'avenant,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 154-18

Objet de l'acte :	RD - Avenant à la convention de mandat conclue avec la SEM des Bauges
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 3 - Conventions de Mandat 1 - Délibérations 2 - Avenant
Date de l'acte :	25 octobre 2018
Annexe :	

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20181025-lmc1H21424H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21424H1

Date de transmission en Préfecture :	09 novembre 2018
Date de réception en Préfecture :	09 novembre 2018